



14 novembre 2017

# ATELIER DE TRAVAIL

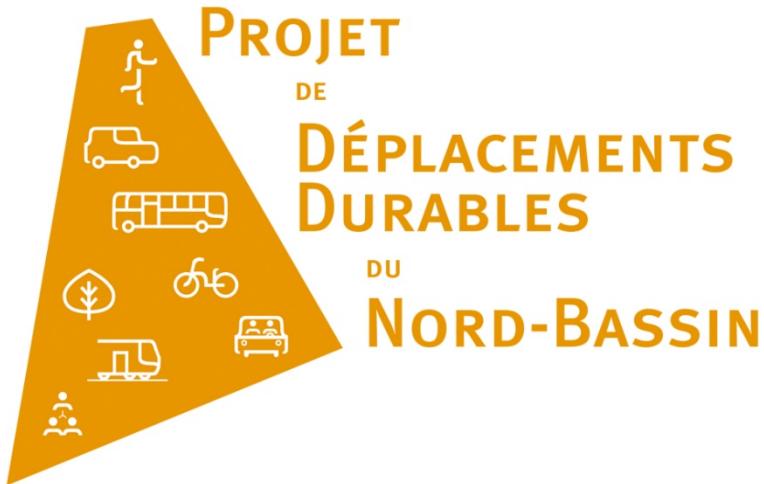
## Sylviculture

# OBJECTIFS DE CET ATELIER DE TRAVAIL

- 1) Recueillir les avis sur l'état des lieux de la forêt sur l'aire d'étude et s'accorder sur un état des lieux partagé
- 2) Définir les enjeux du projet au regard de la thématique sylviculture
- 3) Identifier les points de vigilances et les bénéfices potentiels

# ORDRE DU JOUR

- Rappel du cadre de la concertation
- Présentation du diagnostic sylvicole
- Échanges et avis sur la présentation
- Travail en tables rondes sur le format « café du monde »
- Synthèse et conclusion



## RAPPEL DU CADRE DE LA CONCERTATION

# LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

- 1) informer de l'avancée des études ;
- 2) organiser le partage d'informations et l'écoute des avis exprimés ;
- 3) recueillir, tout au long du processus d'études, des avis et propositions de la part du public ;
- 4) disposer de connaissances concrètes permettant d'enrichir l'élaboration du projet ;
- 5) éclairer le Département de la Gironde sur les décisions à prendre dans le cadre du projet de déplacements durables du Nord Bassin d'Arcachon ;
- 6) faire connaître les décisions prises sur le projet afin de favoriser la participation des acteurs et du public.

# L'ORGANISATION DE LA CONCERTATION

La concertation se déroulera en deux temps :

- **Temps 1 : une phase préparatoire** de co-construction des scénarios et de hiérarchisation des enjeux,
- **Temps 2 : une concertation préalable** qui permettra d'informer le public et de recueillir les avis afin d'éclairer les décisions du Département de la Gironde et d'aboutir au choix d'un scénario.

# TEMPS 1 : PHASE PRÉPARATOIRE À LA CONCERTATION PRÉALABLE

- Des réunions de présentation de la démarche par types d'acteurs
- Des ateliers thématiques
  - Objectifs : hiérarchiser les enjeux au sein de chaque thématique, échanger et débattre sur les solutions et scénarios au sein de chaque thématique
  - Une première session de 4 ateliers :
    - Développement économique et attractivité du territoire (14 novembre 2017 à 14h00)
    - Forêt et sylviculture (14 novembre 2017 à 18h00)
    - Mobilités (21 novembre 2017 à 18h00)
    - Préservation de l'environnement (22 novembre 2017 à 18h00)
  - Une seconde session de 4 ateliers :
    - Développement économique et attractivité du territoire (7 décembre 2017 à 14h00)
    - Forêt et sylviculture (7 décembre 2017 à 18h00)
    - Mobilités (13 décembre 2017 à 18h00)
    - Préservation de l'environnement (14 décembre 2017 à 18h00)

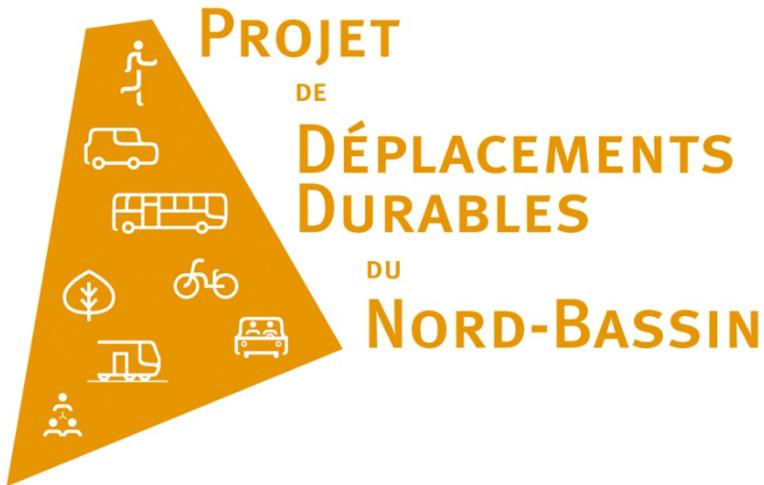
# L'ENCADREMENT DE LA CONCERTATION

Cette **démarche de concertation participative** bénéficiera d'un triple encadrement :

- 1)** **La garante de la concertation** nommée par la Commission nationale du débat public (CNDP), Madame Hélène SARRIQUET, qui veillera à la sincérité et au bon déroulement de la concertation dans le respect du Code de l'environnement
- 2)** **La charte de la concertation**, fixant les engagements collectifs du Département de la Gironde et des participants à la démarche de concertation, pour l'instauration d'un dialogue de confiance tout au long de la démarche
- 3)** **Le Comité consultatif**, de composition mixte et paritaire, qui suivra les étapes de la concertation, pourra formuler des avis et propositions en vue de l'amélioration de la concertation, et émettre des contributions sur le projet

# CALENDRIER

- **D'ici fin 2017** : hiérarchisation des enjeux, définition des scénarios sur base du dialogue avec le territoire
- **2<sup>ème</sup> trimestre 2018** : concertation préalable sur les différents scénarios en vue du choix d'un scénario
- **3<sup>ème</sup> trimestre 2018** : bilan de la concertation, choix par le Département de la Gironde d'un scénario



## PRÉSENTATION DU CONTEXTE SYLVICOLE

# SYLVICULTURE

## Pourquoi ?

Les espaces forestiers occupent de façon majoritaire le territoire de la COBAN.

Ce territoire s'inscrit dans le grand massif forestier des Landes de Gascogne et se caractérise par trois grands ensembles :

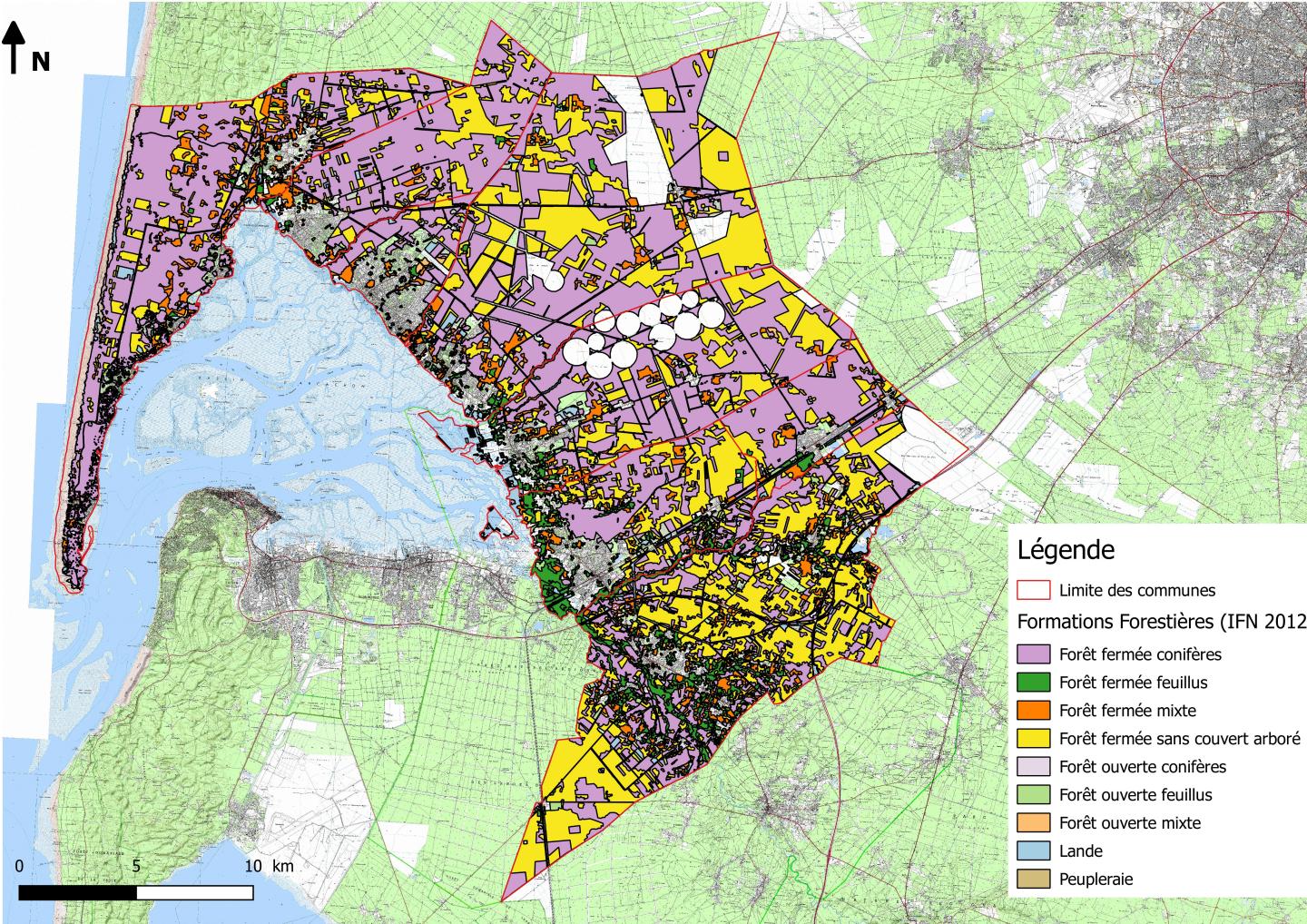
- la forêt cultivée de pins maritimes,
- la forêt des dunes littorales,
- et le delta boisé de l'Eyre.

La filière forêt-bois est une activité économique très présente sur le territoire.

Le territoire est classé en risque fort au titre des incendies de forêt.

# TERRITOIRE FORESTIER

## Situer et caractériser les peuplements forestiers ?



*Les espaces forestiers occupent 47 706 ha, soit 8,7% des forêts du département.*

*Le territoire de la COBAN représente 5,9% du territoire girondin.*

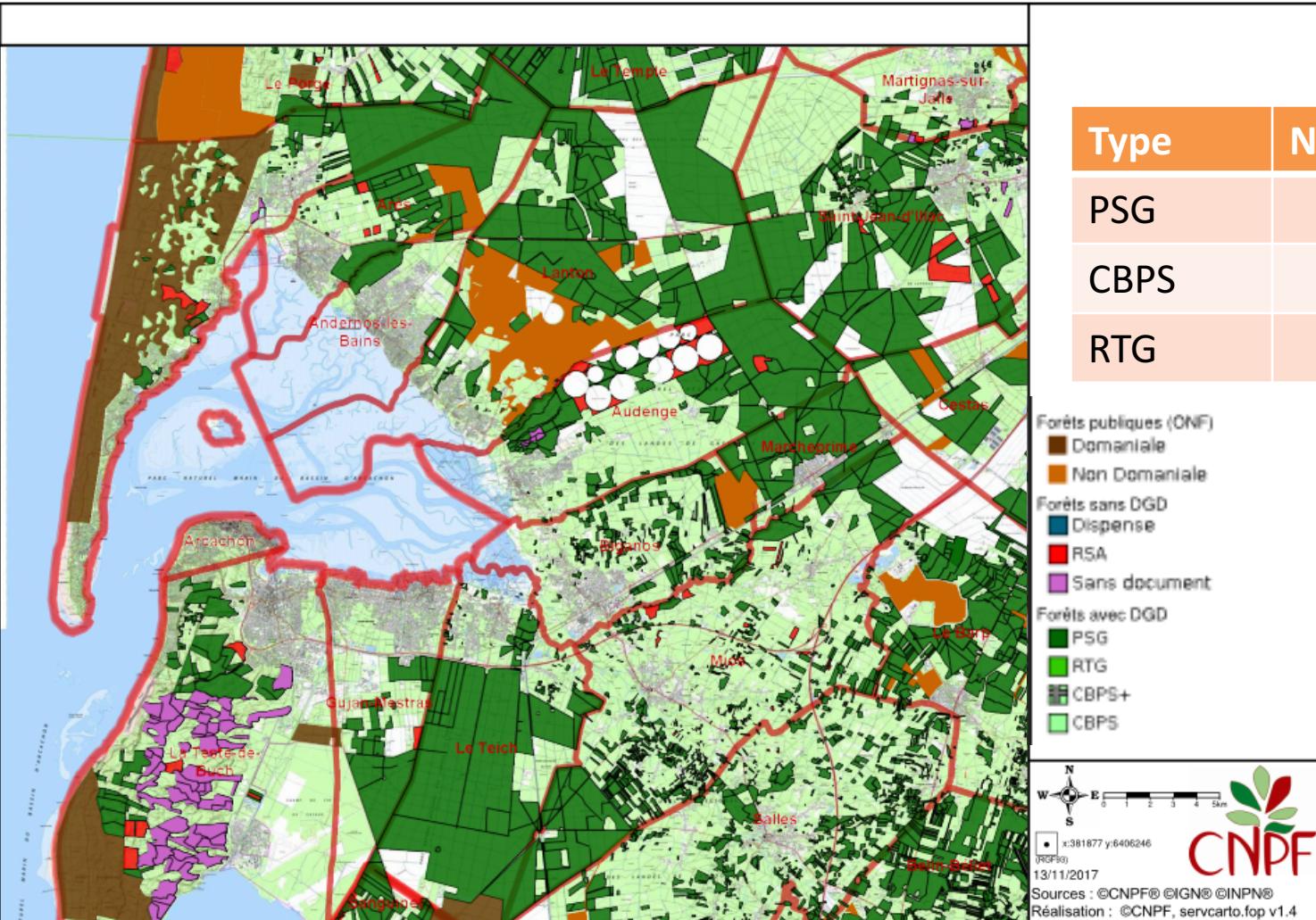
*Le taux de boisement est de 79,7%.*

*Les forêts de pins maritime couvrent 40736 ha.*

*En 2012, les séquelles des tempêtes sont visibles.*

# TERRITOIRE FORESTIER

*Documents de gestion durable en forêt privée*



On compte plus de 3000 forêts privées pour 35705 ha.

La forêt publique représente 11820 ha.

Les documents de gestion durable des forêts :

PSG : Plan Simple de Gestion

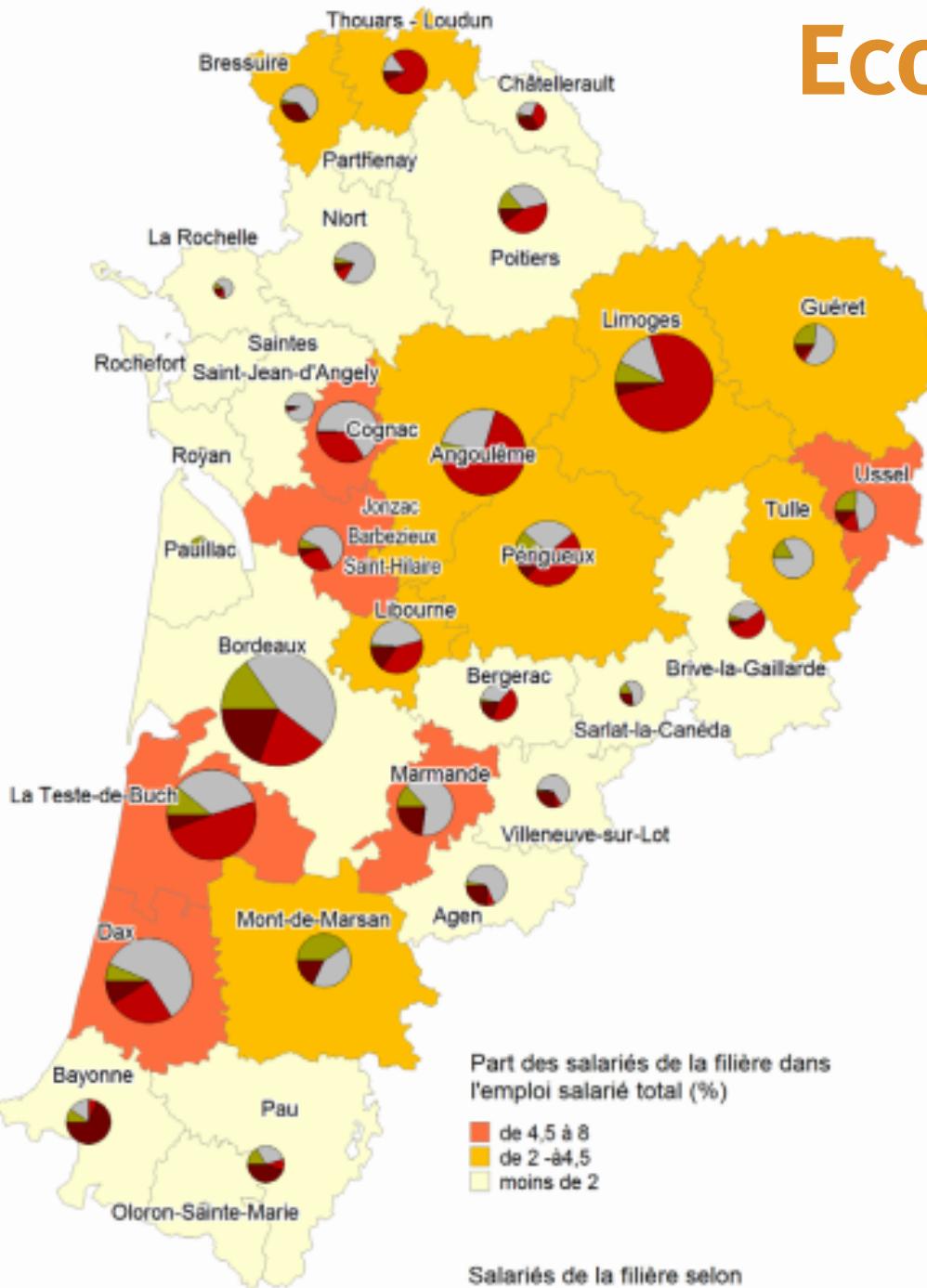
CBPS : Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles

RTG : Règlement Type de gestion

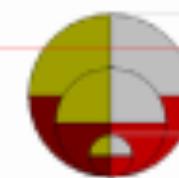


# ECONOMIE FORESTIÈRE

## Emplois dans l'exploitation forestière et l'industrie



Salariés de la filière selon les principaux segments



4 000  
2 000  
400

- Sylviculture/travaux forestiers - 3 200 salariés
- Sclage/travail du bois - 13 200 salariés
- Industrie du papier et du carton - 10 200 salariés
- Travaux de charpente - 4 400 salariés

# ECONOMIE FORESTIÈRE

## Emplois dans l'exploitation forestière et l'industrie



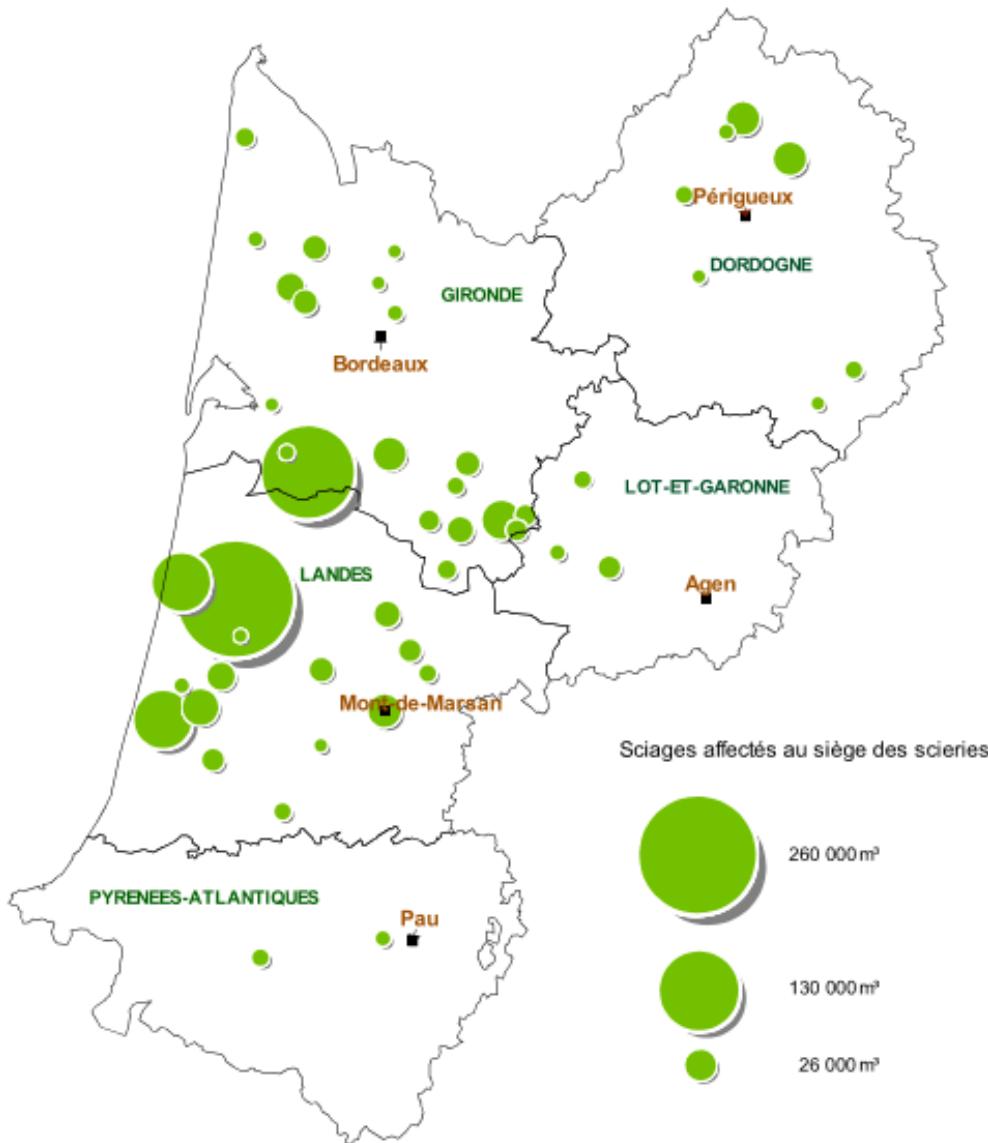
- Pâte mécanique ou thermo mécanique : 50 000 à 100 000 t/an
- Pâte mécanique ou thermo mécanique : 100 000 à 250 000 t/an
- Pâte au sulfate : 100 000 à 250 000 t/an
- Pâte au sulfate : plus de 250 000 t/an
- Pâte au sulfite : 100 000 à 250 000 t/an

L'industrie est dominée par l'implantation historique de papeteries et d'usines de transformation du bois (Papeteries de Gascogne, Egger Rol, Smurfit...). La filière bois est d'ailleurs présente dans sa globalité, de l'amont (sylviculture, sciage-rabotage...) à l'aval (transformation, transport...), ces deux zones couvrant une grande partie de la forêt landaise.

INSEE 2012 zone d'emploi «La Teste de Buch »

# ECONOMIE FORESTIÈRE

*Landes et Gironde, près de 90% des volumes sciés*  
Production en 2012 par les scieries réalisant plus de 5 000 m<sup>3</sup> de sciages



## Emplois dans l'exploitation forestière et l'industrie

Dans la zone bordelaise, l'activité économique, peu concentrée, est portée par des unités de moyennes et grandes tailles. Certaines industries sont plus représentées qu'ailleurs, comme l'aéronautique (Snecma, Sogerma, Dassault Aviation, EADS) et le travail du bois, renforcées par un pôle de compétitivité chacune.

L'industrie est aussi présente à travers l'usine d'automobile Ford, fortement affectée récemment par la récession internationale.

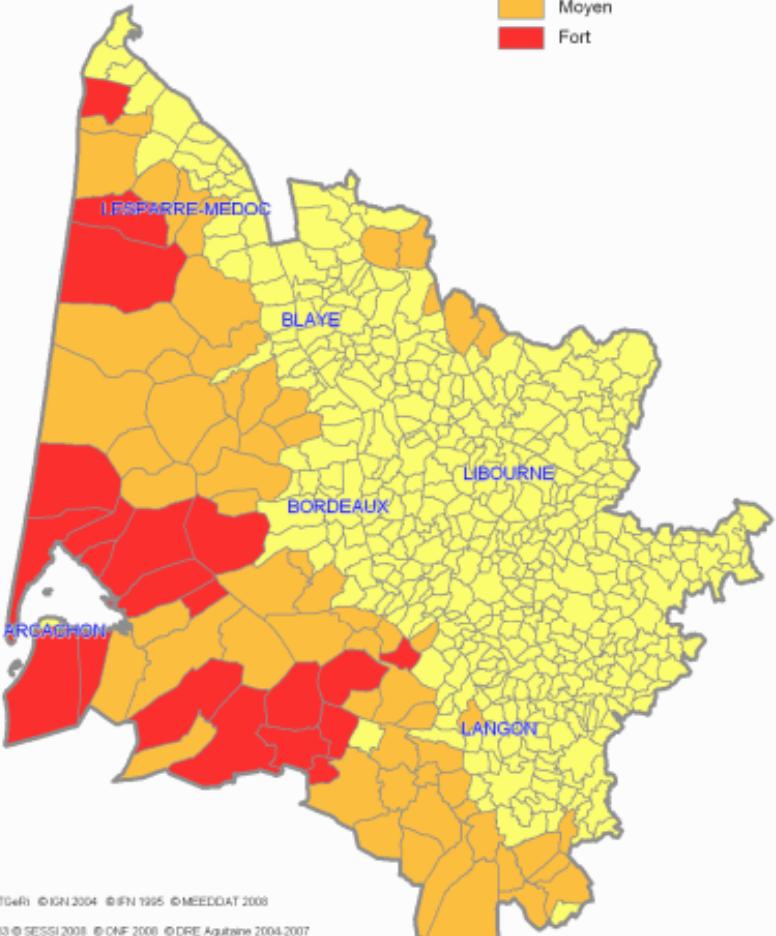
INSEE 2012 zone d'emploi «Région bordelaise»

# RISQUE FEUX DE FORêt



Risque feu de forêt

Faible  
Moyen  
Fort



© GIP ATGeRi © IGN 2004 © IFN 1995 © MEEDDAT 2008  
© DDE 33 © SESSI 2008 © CNF 2008 © DRE Aquitaine 2004-2007

0 10 20 km



Atlas feu de forêt Gironde

L'ensemble du massif forestier des Landes de Gascogne est concerné par le risque incendie de forêt.

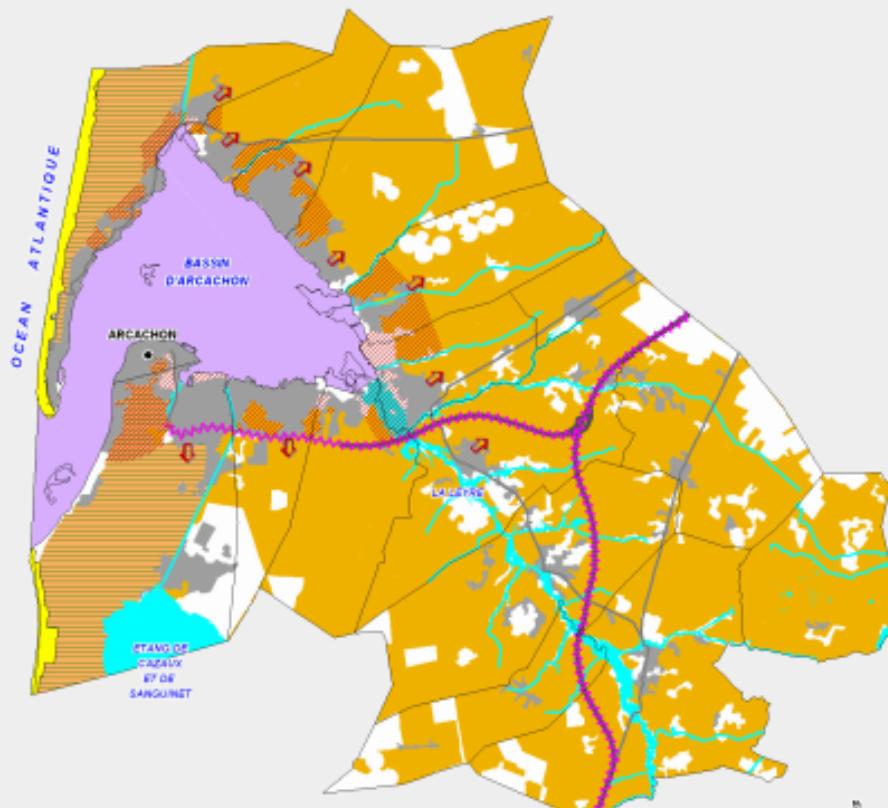
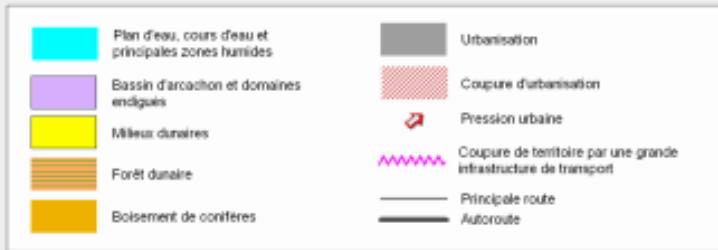
**Certaines zones forestières, dont le pourtour du Bassin d'Arcachon se démarquent par un niveau de risque prioritaire.**

La prévention est organisée par les ASA de DFCI auxquelles cotisent tous les propriétaires.

La prévention passe par l'équipement du massif en pistes et points d'eau et par l'entretien des parcelles.



PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA GIRONDE  
BASSIN D'ARCACHON  
PRESSIONS SUR LES MILIEUX NATURELS



# ENJEUX FORESTIERS

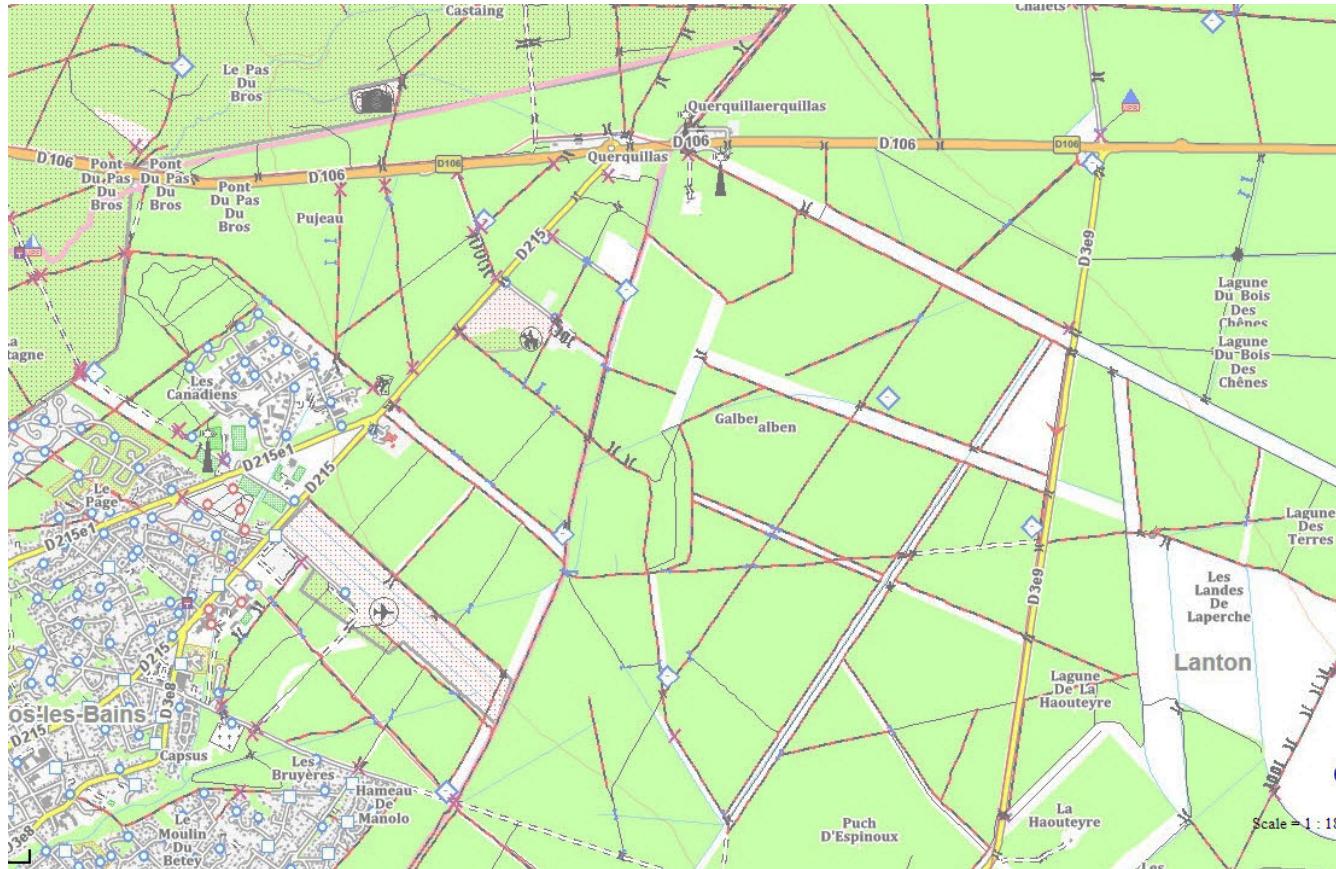
## Préserver le territoire forestier

Le massif forestier est en prise directe avec le développement démographique du Bassin d'Arcachon qui se traduit par une demande foncière soutenue.

Le développement urbain peut avoir des effets directs (consommation de foncier) et indirects (mitage, conflits de voisinage) sur l'activité forestière.

# ENJEUX FORESTIERS

## Préserver les infrastructures forestières



Extrait de la cartographie des infrastructures de DFCI (DFCI 33 - 2017)

La lutte contre les incendies est organisée autour de l'attaque des départs de feu au plus tôt par des moyens terrestres.

Le massif doit rester accessible pour être défendable.

**Le réseau de pistes forestière doit rester fonctionnel.**

L'exploitation forestière utilise les mêmes voies pour vidanger les bois.

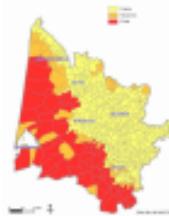
**Les pistes ont un rôle protecteur et économique.**

# ENJEUX FORESTIERS

## Maîtriser l'aléa feu de forêt et les enjeux exposés

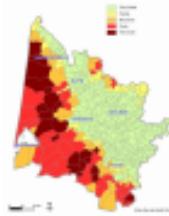
### Probabilité d'éclosion

Probabilité d'éclosion importante sur le Massif des Landes de Gascogne et plus faible sur le reste du territoire.



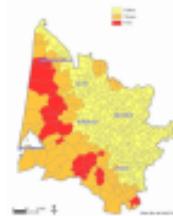
### Probabilité de propagation

Probabilité de propagation forte sur les massifs forestiers, plus particulièrement dans le Médoc et à la limite du département de Landes.



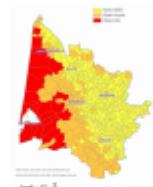
Atlas des feux de forêt Gironde - 2009

### Aléa



Aléa le plus important dans les parties forestières du département et plus particulièrement sur les communes du sud Médoc et celles à la limite du département de Landes.

### Enjeux en zone sensible



Le plus d'enjeux en zone sensible dans le triangle Sud Ouest du département : le littoral et l'Ouest de l'agglomération bordelaise.

Les activités humaines influent sur l'aléa induit.

Les réseaux routiers et ferrés, les interfaces urbain forêt, les campings et parkings littoraux sont des sources de départs de feux.

Une attention doit y être portée car beaucoup de peuplements sensibles (jeunes peuplements issus des tempêtes) sont recensés.

**La protection des personnes et des biens est prioritaire.**

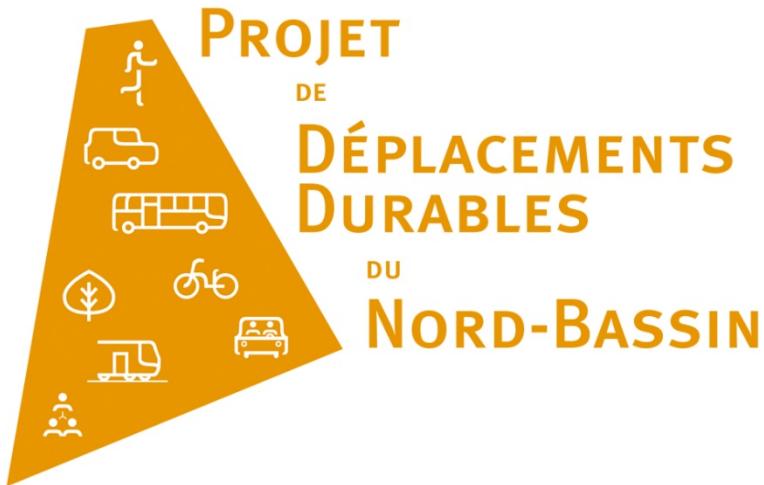
L'augmentation du nombre d'habitations et des réseaux peut entraîner la mobilisation de moyens de lutte.

# SYNTHESE

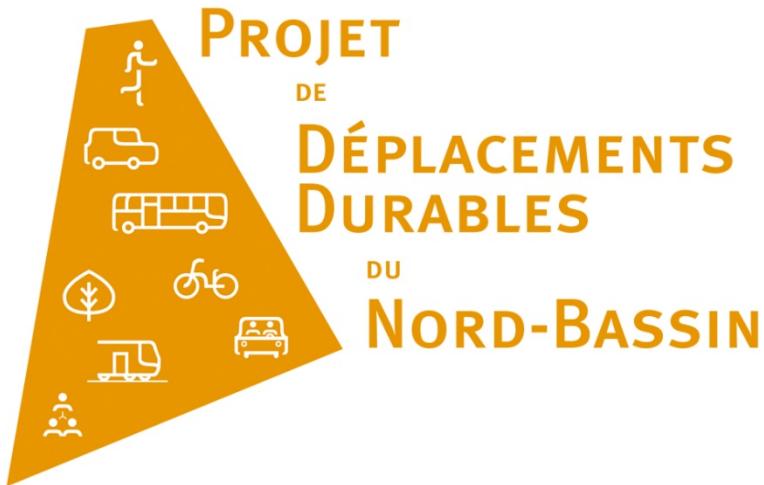
- Usage du sol majoritaire, représentant un marqueur paysager et remplissant des fonctions environnementales nombreuses.
- Rôle économique fort.
- Présence de risques, notamment les feux de forêt.
- Préserver un territoire fonctionnel avec ses infrastructures spécifiques, dans un contexte de développement de l'urbanisation.
- Gérer l'aléa induit par les activités humaines et l'exposition au risque.



ÉCHANGES SUR LA PRÉSENTATION



TRAVAIL EN TABLES RONDES



**PROJET  
DE  
DÉPLACEMENTS  
DURABLES  
DU  
NORD-BASSIN**

## SYNTHESE ET CONCLUSION

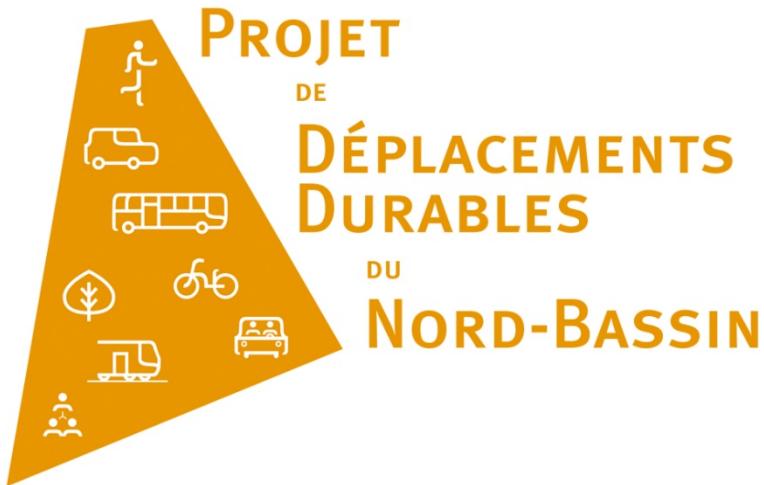
# RAPPEL DES PROCHAINS ATELIERS THÉMATIQUES

## ■ Session 1 :

- **Mobilités** (21 novembre 2017 à 18h00)
- **Préservation de l'environnement** (22 novembre 2017 à 18h00)

## ■ Session 2 :

- **Développement économique et attractivité du territoire**  
(7 décembre 2017 à 14h00)
- **Forêt et sylviculture** (7 décembre 2017 à 18h00)
- **Mobilités** (13 décembre 2017 à 18h00)
- **Préservation de l'environnement** (14 décembre 2017 à 18h00)



MERCI DE VOTRE ATTENTION